

JANVIER 2021



CE QUE
NOUS AVONS
ENTENDU

Commentaires recueillis lors
des discussions sur la **politique
étrangère féministe du Canada**

Préparé par le Groupe de travail sur la
politique étrangère féministe

Les membres du Groupe de travail féministe sur la politique étrangère sont:



Karyn Keenan

ABOVE GROUND
aboveground.ngo/fr



Action Canada
pour la santé & les droits sexuels

Sarah Hedges-Chou

ACTION CANADA POUR LA
SANTÉ AND LES DROITS
SEXUELS

actioncanadashr.org/fr



Jackie Hansen

AMNISTIE INTERNATIONALE
CANADA FRANCOPHONE

amnesty.ca



Beth Woroniuk

FONDS ÉGALITÉ
equalityfund.ca/fr



éduquer. habiliter. changer.

Odette McCarthy

EQUITAS

equitas.org/fr



mondialiser l'égalité

Rita Morbia

INTER PARES

interpares.ca/fr

Université d'Ottawa
University of Ottawa



Carleton University

*Nadia Abu-Zahra – la Chaire
conjointe en études des femmes*

UNIVERSITÉ CARLETON/
UNIVERSITÉ D'OTTAWA

carleton.ca/womensstudies
sciencesociales.uottawa.ca



Erin Hunt

MINES ACTION CANADA

minesactioncanada.org



Diana Sarosi and Siham Rayale

OXFAM CANADA

oxfam.ca



Alison Pytlak

WOMEN'S INTERNATIONAL
LEAGUE FOR PEACE
AND FREEDOM

wilpf.org



Laura Macdonald

DEPARTMENT OF POLITICAL
SCIENCE – UNIVERSITÉ
CARLETON

carleton.ca/polisci

Le Groupe de travail féministe sur la politique étrangère tient à remercier AFFAIRES MONDIALES CANADA pour son soutien financier à cette initiative.

Pour plus d'informations, les discussions sur la politique étrangère féministe (y compris de nombreuses contributions d'organisations de la société civile), voir : www.amnesty.ca/ffp

Ce document est une traduction de la version originale rédigée en anglais.

Table des matières

1 Introduction	1
À propos de ce rapport	2
Les défis et les limites du processus de consultation	2
2 Principes d'une politique étrangère féministe	4
La politique étrangère féministe du Canada assure la cohérence des politiques	4
La politique étrangère féministe du Canada a des objectifs transformateurs et est éclairée par les priorités et les perspectives des mouvements féministes au Canada et à travers le monde	5
La politique étrangère féministe du Canada est non partisane	6
La politique étrangère féministe du Canada est clairement fondée sur les droits	7
La politique étrangère féministe du Canada adopte une approche intersectionnelle donnant la priorité à l'équité, la diversité et l'inclusion	8
La politique étrangère féministe du Canada fait la promotion de la démilitarisation, de la résolution pacifique des conflits et de la non-violence	8
La politique étrangère féministe du Canada fait la promotion de la protection de l'environnement et du développement durable	9
La politique étrangère féministe du Canada respecte des processus féministes et fait la promotion de la reddition de comptes	9
3 Recommandations pour la politique étrangère féministe du Canada	11
Approches et objectifs transformateurs	12
Diplomatie	14
La politique économique et commerciale	16
La paix et la sécurité	19
Droits humains	22
Des ministères « adaptés à la tâche »	24
Environnement	25
Le suivi, l'évaluation, la redevabilité et la production de rapports publics	26
4 Conclusion	28
Annexe I - Liste des tables rondes et webinaires	29
Annexe 2 — Recommandations des webinaires publics	33

Acronymes

CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
ECG	Équilibre général calculable
CSW	Commission de la condition de la femme
Eurodad	Réseau européen sur la dette et le développement
PAIF	Politique d'aide internationale féministe
AMC	Affaires mondiales Canada
ACS+	Analyse comparative entre les sexes plus
OIT	Organisation internationale du travail
FMI	Fonds monétaire international
LGBTI	Lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres et intersexes
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
SDSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Organisation des Nations Unies
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
DDPA	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
EPU	Examen périodique universel
FPS	Femmes, paix et sécurité
JPS	Jeunes, paix et sécurité

1. Introduction

En février 2020, le ministre des Affaires étrangères de l'époque, François-Philippe Champagne, s'est engagé publiquement à travailler avec la société civile afin d'élaborer une déclaration sur la politique étrangère féministe du Canada.¹

En octobre 2020, Affaires mondiales Canada (AMC) a sollicité les opinions sur le sujet de parties prenantes au Canada et à travers le monde, y compris la société civile, et a publié un document de référence ou de mise en contexte² soulignant les activités entreprises par le Canada pour mettre en œuvre sa politique étrangère féministe, et les domaines à explorer dans l'élaboration de l'énoncé de politique. Ces domaines comprennent le renforcement des liens diplomatiques; les femmes, la paix et la sécurité; la réponse aux vulnérabilités en évolution; et la transformation numérique inclusive.

Dans le cadre du processus de participation d'Affaires mondiales Canada, le Groupe de travail sur la politique étrangère féministe³ a organisé une série de conversations en ligne avec des représentant-e-s de la société civile intéressé-e-s par le sujet. Affaires mondiales Canada a fourni un soutien financier pour ces conversations, qui ont été organisées par les membres du Groupe de travail. Voici la liste des activités organisées :

- Préparation d'un document de discussion et d'une liste de lecture;⁴
- Organisation de trois tables rondes virtuelles thématiques sur invitation seulement portant sur les droits humains, la justice économique et la durabilité, et la paix et la sécurité;
- Organisation d'une discussion en table ronde virtuelle avec des militantes internationales et des expertes en politique étrangère féministe;
- Organisation d'une discussion en table ronde virtuelle avec des jeunes féministes axée sur la nécessité d'adopter une approche intersectionnelle dans le cadre d'une politique étrangère féministe;
- Organisation de deux webinaires publics bilingues; et
- Création d'une page web pour héberger les soumissions écrites et en format vidéo du public et des organisations de la société civile.⁵

1 Affaires mondiales Canada, « Discours du ministre des Affaires étrangères devant le Conseil des relations internationales de Montréal », 21 février 2020, <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2020/02/discours-du-ministre-des-affaires-etrangeres-devant-le-conseil-des-relations-internationales-de-montreal.html>.

2 Affaires mondiales Canada, « Mise en contexte : dialogue sur la politique étrangère féministe », octobre 2020, <https://www.amnesty.ca/sites/default/files/Politique%20C3%Agtrang%C3%A8re%20f%C3%Agministe%20-%20mise%20en%20contexte.pdf>.

3 Le Groupe de travail sur la politique étrangère féministe est un réseau informel d'organisations de la société civile et d'universitaires. Les membres incluent Above Ground, Action Canada pour la santé et les droits sexuels, Amnesty International Canada, le Fonds Égalité, Equitas, Inter Pares, la Chaire conjointe en études des femmes de l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa, Mines Action Canada, Oxfam Canada, la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, et le Département de science politique de l'Université Carleton.

4 Voir Groupe de travail sur la politique étrangère féministe, « Conversations sur la politique étrangère féministe du Canada : Document d'information », novembre 2020, <https://www.amnesty.ca/sites/default/files/conversations-on-canada-s-feminist-foreign-policy-2020-background-FR.pdf>; et Groupe de travail sur la politique étrangère féministe, « Canada and Feminist Foreign Policy Reading List », novembre 2020, www.amnesty.ca/sites/default/files/Canada-et-liste-Policy-Reading-Feminist-Foreign-%20%281%29.pdf.

5 Voir www.amnesty.ca/ffp.

À propos de ce rapport

Le Groupe de travail sur la politique étrangère féministe a organisé sept webinaires et tables rondes virtuelles en novembre et décembre 2020. Environ 183 personnes provenant de plus de 15 pays y ont participé.⁶

Ce rapport comprend un sommaire des commentaires reçus au cours des webinaires concernant les principes généraux d'une politique étrangère féministe et la manière dont le Canada pourrait traduire ces principes en mesures concrètes pour promouvoir l'égalité des genres et des objectifs féministes. Des citations de personnes participantes sont intégrées à travers le rapport. Le présent rapport est le produit d'un examen des discussions qui se sont déroulées pendant les webinaires, menés de manière collaborative par les membres du Groupe de travail sur la politique étrangère féministe. Il est toutefois important de souligner que, bien que nous ayons tenté de communiquer toute la richesse et la profondeur des discussions, tous les membres du Groupe de travail ne sont pas nécessairement en accord avec toutes les recommandations.

Les personnes qui ont participé aux webinaires ont partagé une diversité de points de vue et il y a parfois eu des désaccords. Ce rapport ne cherche en aucune façon à identifier des consensus sur les diverses approches que le Canada pourrait prendre dans la mise en œuvre de sa politique étrangère féministe. Il reflète plutôt l'analyse, les perspectives et les recommandations qui ont été communiquées au cours des webinaires.

Il est difficile, sinon impossible, de faire une analyse quantitative du nombre de fois où un enjeu spécifique a été soulevé ou une recommandation a été faite. Dans un effort pour tenter de creuser le contenu aussi profondément que possible dans le peu de temps imparti, les personnes participantes ont été encouragées à ne pas répéter ce que d'autres avaient dit avant elles.

Le Groupe de travail sur la politique étrangère féministe tient à témoigner de sa reconnaissance et transmettre ses remerciements aux personnes qui ont participé aux webinaires et qui ont consacré tant de temps et d'expertise à ce processus. Nous tenons aussi à remercier le gouvernement du Canada d'avoir fourni des ressources pour soutenir l'organisation de certains des webinaires.

Les défis et les limites du processus de consultation

Le Groupe de travail sur la politique étrangère féministe a engagé le dialogue avec des organisations de la société civile, des militant-e-s et des universitaires basés au Canada et un peu partout à travers le monde, sur une courte période de temps et au beau milieu d'une pandémie mondiale, afin d'organiser et réaliser les webinaires. L'intérêt à soutenir le développement de la politique étrangère féministe du Canada était élevé. Cependant, deux facteurs essentiels ont influencé la participation à ces webinaires :

Un échéancier serré : Les parties prenantes ont été informées du processus de participation d'Affaires mondiales Canada le 29 octobre. Ils avaient jusqu'au 30 novembre pour faire parvenir une soumission écrite à Affaires mondiales Canada. Les webinaires organisés par le Groupe de travail sur la politique étrangère féministe ont eu lieu entre le 10 novembre et le 2 décembre 2020. Les personnes participantes ont souvent reçu les invitations seulement 1 ou 2 semaines à l'avance. La période d'engagement a coïncidé avec la campagne annuelle des 16 jours d'action contre les violences faites aux femmes, à un des moments de l'année les plus occupés pour les parties prenantes. L'échéancier serré à cette période de l'année a limité le nombre, la profondeur et la portée des conversations. Il a également limité la participation de certaines parties prenantes, et en particulier celle des plus petites organisations. Il

6 Voir l'annexe 1 du présent rapport pour de plus amples informations sur les webinaires.

a réduit le temps disponible pour mettre en œuvre une stratégie robuste de sensibilisation afin de s'assurer que les personnes participant aux webinaires reflètent la diversité de la société civile.

Des ressources organisationnelles limitées : Ces séances de consultations ont cherché à impliquer les organisations travaillant à partir de perspectives ou d'analyses féministes. La plupart de ces parties prenantes sont des organisations sous-financées. Certaines ne travaillent pas à plein temps sur les questions de politique étrangère et d'autres ont une capacité limitée de s'engager sur des questions liées aux politiques. Beaucoup sont aux prises avec des problèmes de capacité directement liés à la pandémie. Cela a représenté un défi pour certaines organisations de réorienter leur travail pour accroître leur capacité à s'engager dans des débats sur la politique étrangère féministe. Dans certains cas, les organisations auraient eu besoin de financement pour augmenter la capacité de leur équipe et leur permettre d'en apprendre davantage sur la politique étrangère féministe préalablement à leur participation à un webinaire. Ceci est particulièrement vrai pour les organisations dont les points de vue sur la politique étrangère féministe sont incroyablement précieux (et souvent pas entendus), mais qui ne voient pas leur travail au travers d'une optique de politique étrangère féministe.

2. Principes d'une politique étrangère féministe

Le Groupe de travail sur la politique étrangère féministe a initialement proposé six principes fondamentaux d'une politique étrangère féministe aux personnes participantes lors de chaque conversation en ligne.⁷ Les personnes ayant participé aux webinaires ont discuté, validé et élargi l'ensemble de ces principes. Ce qui suit est un ensemble révisé de principes fondamentaux pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de la politique étrangère féministe du Canada.

La politique étrangère féministe du Canada assure la cohérence des politiques

Les personnes qui ont participé aux séances de consultation ont largement souligné l'importance d'assurer une approche féministe cohérente dans tous les domaines des relations et des activités internationales du Canada, sans exception. Cela inclut la diplomatie, les services consulaires, le commerce, l'aide au développement, la politique en matière d'immigration et de personnes réfugiées, la sécurité et la défense, la justice environnementale et les changements climatiques, et le développement durable. Agir sur la politique étrangère en silos n'est pas suffisant. Il y a des liens inextricables entre, par exemple, les changements climatiques et l'égalité des genres, et les liens inhérents entre chaque domaine thématique de la politique étrangère doivent également être reconnus et abordés dans une politique étrangère féministe. De plus, il n'est pas suffisant d'avoir une initiative phare ou de souligner l'approche féministe du Canada seulement lorsque les droits des femmes et des filles sont à l'ordre du jour.

⁷ Les six principes fondamentaux proposés à l'origine aux personnes participantes étaient les suivants : exiger la cohérence des politiques; adopter une approche fondée sur les droits; intégrer l'intersectionnalité, la diversité et l'inclusivité; démanteler les héritages coloniaux; favoriser la démilitarisation; et respecter des principes relatifs au processus et promouvoir la reddition de comptes. Voir Groupe de travail sur la politique étrangère féministe, « Conversations sur la politique étrangère féministe du Canada : Document d'information », novembre 2020, <https://www.amnesty.ca/sites/default/files/conversations-on-canada-s-feminist-foreign-policy-2020-background-FR.pdf>.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX D'UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE

- 1 La politique étrangère féministe du Canada assure la cohérence des politiques
- 2 La politique étrangère féministe du Canada a des objectifs transformateurs et est éclairée par les priorités et les perspectives des mouvements féministes au Canada et à travers le monde
- 3 La politique étrangère féministe du Canada est non partisane
- 4 La politique étrangère féministe du Canada est clairement fondée sur les droits
- 5 La politique étrangère féministe du Canada adopte une approche intersectionnelle donnant la priorité à l'équité, la diversité et l'inclusion
- 6 La politique étrangère féministe du Canada fait la promotion de la démilitarisation, de la résolution pacifique des conflits et de la non-violence
- 7 La politique étrangère féministe du Canada fait la promotion de la protection de l'environnement et du développement durable
- 8 La politique étrangère féministe du Canada respecte des processus féministes et fait la promotion de la reddition de comptes

Une politique étrangère efficace exige une cohérence entre les politiques promues et mises en œuvre par le Canada à l'échelle nationale et internationale. Une approche féministe cohérente garantira la crédibilité et l'efficacité de la politique, et confèrera une légitimité au positionnement du Canada à l'échelle internationale en tant que gouvernement féministe. Par exemple, le Canada doit s'attaquer concrètement au racisme systémique et aux violations persistantes des droits vécus par les peuples autochtones au Canada, en plus de défendre les droits des peuples autochtones dans les tribunes multilatérales comme les Nations Unies. Une personne participante a fait remarquer que « l'ensemble des politiques et des pratiques du Canada devrait être en conformité avec le droit international ».

« C'est un peu effrayant de voir un pays qui ne dispose pas d'une politique nationale féministe dans tellement de domaines, aller à l'étranger et se positionner comme un genre de leader ou un expert en féminisme. »

L'alignement de la politique intérieure et de la politique internationale est crucial également parce qu'elle s'applique à l'approche du Canada par rapport aux défenseur-euse-s des droits humains. Ce sont des voix qui sont à risque dans un contexte où l'espace dont dispose la société civile pour défendre pacifiquement les droits humains se rétrécit à travers le monde, et une politique étrangère féministe reconnaît ceci tant à l'échelle nationale qu'internationale. Les défenseur-euse-s des droits humains en exil au Canada devraient être en mesure de continuer à effectuer leur travail en toute sécurité et dans la dignité, en ayant accès à du soutien social et économique, et à des possibilités de s'engager dans l'élaboration de politiques et de contribuer par d'autres moyens aux objectifs de la politique étrangère que sont la justice sociale, l'équité et la transformation.

« Une analyse féministe [de la politique étrangère] trouverait problématique de militer pour le changement à l'extérieur du Canada si nous ne pouvons pas mettre en pratique ce changement à l'intérieur du pays — et vice versa. »

La politique étrangère féministe du Canada a des objectifs transformateurs et est éclairée par les priorités et les perspectives des mouvements féministes au Canada et à travers le monde

La politique étrangère féministe sera évaluée en fonction de sa capacité à orienter un changement notable et mesurable dans la transformation des dynamiques de pouvoir et la réduction des inégalités de genre. Ce type de changement transformateur ne peut se réaliser simplement par l'entremise de quelques gestes simples ou initiatives phares. Pour favoriser un changement significatif et durable, une politique étrangère féministe doit être appliquée en respectant certains principes dans toutes les décisions prises par un pays. Elle doit servir de guide pour passer à l'action, particulièrement lorsque cette action peut être perçue comme difficile ou impopulaire. Par exemple, pour mettre en œuvre sa politique étrangère féministe, le Canada doit clairement prioriser les droits humains aux dépens de l'économie dans ses relations avec les États et les entreprises.

« Si le Canada peut démontrer qu'il s'exprimera en faveur des droits humains, et être féministe, lorsque c'est difficile tout autant que lorsque c'est plus facile, alors je saurai que ce [processus] est transformateur et que la politique étrangère féministe du Canada veut dire quelque chose ».

Cette aspiration transformationnelle met au défi les partisans de la division traditionnelle Nord/Sud des relations internationales qui sert à maintenir des structures coloniales. La politique féministe vise à éliminer les systèmes économiques, socioculturels et politiques qui perpétuent la violence coloniale et les pratiques impérialistes qui sous-tendent les modèles actuels de remboursement de la dette, de l'aide, des négociations commerciales et des approches par rapport à la paix et la sécurité. Les politiques féministes s'efforcent de briser le racisme institutionnalisé et d'agir pour guérir les blessures causées par la violence raciale intégrée dans les relations étrangères. En travaillant dans le cadre d'une politique étrangère féministe, le Canada ferait tout son possible pour s'assurer que le féminisme ne reproduise pas l'oppression coloniale et s'abstiendrait d'imposer son propre modèle ou sa propre définition du féminisme aux femmes et personnes non binaires vivant dans d'autres pays. Une politique étrangère féministe reconnaît la pluralité des féminismes plutôt qu'un seul type de féminisme.

« Nous espérons toutes que cette politique étrangère féministe ne consistera pas seulement à mettre une couche de vernis féministe sur des politiques du gouvernement qui supportent le statu quo... et je crois que ce que cela suppose, c'est que le gouvernement soit disposé à faire des déclarations et à prendre des décisions impopulaires. Organiser une conférence mondiale sur les droits des femmes peut être populaire. Cela peut être une mesure populaire qui améliore et augmente la réputation de ce gouvernement à l'échelle internationale, mais c'est bien loin d'être suffisant. Ce que le gouvernement doit être disposé à faire, c'est être impopulaire. Faire des déclarations claires condamnant les abus en Arabie saoudite, les abus des industries extractives, etc. »

La politique étrangère féministe du Canada est non partisane

Défendre véritablement des objectifs transformateurs et instaurer des changements significatifs exige du temps. Il faudra des années d'action fondée sur des principes pour qu'une politique étrangère féministe puisse contribuer à réduire les inégalités de genre. Pour s'assurer qu'une politique étrangère féministe puisse résister à l'épreuve du temps, il est essentiel qu'elle soit non partisane, et non associée à une personne, un gouvernement ou un parti politique spécifique. Idéalement, la politique serait inscrite dans une loi et capable de résister à un changement de gouvernement.

« Le gouvernement doit jouer un rôle actif en disant que nous ne voulons pas que la politique étrangère féministe soit un héritage libéral : nous voulons qu'elle soit un héritage canadien, une identité canadienne. »

La politique étrangère féministe du Canada est clairement fondée sur les droits

En étant partis aux traités internationaux de droits humains, le gouvernement et les institutions publiques canadiens sont responsables de respecter le droit international en matière de droits humains dans leurs politiques et leurs pratiques. Une politique étrangère féministe est fondée sur les normes internationales relatives aux droits humains, qui sont défendues à l'échelle internationale et entièrement mises en œuvre à l'échelle nationale. Elle reconnaît également que le droit international en matière de droits humains n'est pas statique et soutient l'évolution du droit international en matière de droits humains afin de mieux promouvoir l'égalité des genres.

Il incombe au gouvernement d'envisager la multiplicité d'expériences de différents groupes, puisque les personnes vivent la discrimination différemment en fonction de l'intersection de leurs identités. Par exemple, la Cour pénale internationale a été créée sans considération explicite pour la diversité des expériences des femmes, des filles, des personnes LGBTI, des personnes noires, autochtones et de couleur, des immigrant-e-s et des personnes en situation de handicap. Par conséquent, elle a eu de la difficulté à répondre adéquatement aux violations de droits vécues par ces groupes, y compris la violence fondée sur le genre.

Un élément central d'une approche fondée sur les droits de la politique étrangère féministe est l'impératif de « ne pas nuire ». Une politique étrangère féministe ne doit pas causer du tort en perpétuant des inégalités. Pour ce faire, la politique doit être dirigée par les détenteur-trice-s de droits, conformément au principe « rien sur nous, sans nous ».

« J'aimerais suggérer que nous envisagions d'étendre l'approche fondée sur les droits pour inclure qu'un des principes fondateurs de la politique est qu'elle soit guidée par les détenteurs de droits, en particulier ceux qui sont directement touchés par la politique. Trop souvent, je crois, nous empruntons la voie de la reproduction d'approches paternalistes et coloniales sans consulter les gens qui sont les plus touchés. Je peux dire, du point de vue des droits des travailleuses du sexe, que c'est quelque chose que les travailleuses du sexe à l'échelle mondiale voient fréquemment, surtout en lien avec des initiatives contre la traite des êtres humains qui peuvent être bien intentionnées à la base. »

Une politique étrangère féministe reconnaît le caractère central du droit à l'autonomie corporelle en tant que droit humain nécessaire à la réalisation de l'égalité des genres. Cela comprend le droit des individus de contrôler et de prendre librement des décisions concernant toutes les questions liées à la sexualité, au genre et à la reproduction, libres de toute contrainte, violence et discrimination.

La politique étrangère féministe du Canada adopte une approche intersectionnelle donnant la priorité à l'équité, la diversité et l'inclusion

Une approche intersectionnelle en matière de politique étrangère féministe permet de considérer les façons dont les structures de pouvoir et les systèmes d'oppression se chevauchent, interagissent et façonnent de manière unique les expériences individuelles et collectives, en particulier celles des femmes, des filles, des personnes LGBTI, des personnes noires, autochtones et de couleur, des immigrant-e-s et des personnes vivant en situation de handicap.

Une politique étrangère féministe inclusive valorise la collaboration comme outil essentiel pour dans la promotion de l'égalité, de la justice et des droits humains. Elle reconnaît l'importance de collaborer avec un large éventail d'acteurs de la société civile et d'impliquer fortement les détenteur-trice-s de droits sur les questions touchant leur vie. Cela comprend d'impliquer de manière substantielle les personnes qui sont les plus touchées par les décisions de politique étrangère du Canada. Ceci signifie aussi de s'assurer de la parité entre les sexes dans le leadership et la représentation des acteurs gouvernementaux impliqués dans la conception et la mise en œuvre de la politique étrangère, ainsi qu'un engagement à l'égard d'autres formes significatives de diversité, d'équité et d'inclusion fondées sur la race, la classe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et la situation de handicap, entre autres facteurs d'identité.

« Comprendre l'intersectionnalité signifie comprendre comment des systèmes d'oppression qui s'entrecroisent (colonialisme, capacitisme, racisme, capitalisme, cis-hétéro-patriarcat) ont une incidence sur les personnes à la marge. Redonner une place centrale aux personnes en marge de la société (c'est-à-dire les personnes queer et trans, noires, autochtones, de couleur, en situation de handicap) devrait être une priorité dans l'élaboration de politiques décoloniales, anti-oppressives, antiracistes, anti-capacitistes. »

La politique étrangère féministe du Canada fait la promotion de la démilitarisation, de la résolution pacifique des conflits et de la non-violence

Les coûts humains et économiques de la guerre et de la préparation à la guerre sont clairs. Les sommes investies dans l'armement et l'armée sont considérablement plus élevées que celles investies dans les soins de santé et les infrastructures sociales. Les définitions étroites de « l'intérêt national » et les notions désuètes du concept de « sécurité » sont contestées par les approches féministes.

Les participant-e-s ont partagé des perspectives divergentes sur la démilitarisation et les dépenses militaires, et sur sa formulation en tant que principe. Par exemple, un certain nombre de personnes ont souligné que la démilitarisation en politique étrangère est nécessaire à la réalisation d'une véritable politique étrangère féministe. Cela permet de faire en sorte que les discussions sur les politiques puissent aller au-delà d'une compréhension étroite de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes pour adopter une approche féministe qui cherche à s'attaquer aux causes systémiques de l'oppression et de la violence. D'autres personnes accordaient la priorité à des actions plus immédiates que devrait prendre le Canada dans le contexte de ses efforts militaires actuels.

Un principe qui est étroitement lié au principe de la démilitarisation est celui de la non-violence. Les participant-e-s ont identifié la non-violence comme un principe de politique étrangère féministe qui nécessite des investissements importants dans la diplomatie, un accent sur le droit international et les actions mentionnées plus haut concernant la démilitarisation et le désarmement. Miser sur la non-violence comme principe transversal de la politique étrangère féministe du Canada changera l'ordre des réponses potentielles sur la scène internationale.

Les conflits étant inhérents aux sociétés, le respect de ce principe dans la politique étrangère féministe permettrait d'aller au-delà de la résolution des conflits pour poursuivre le type de transformation culturelle et des conflits qui conduirait à un monde plus juste et plus équitable.

La politique étrangère féministe du Canada fait la promotion de la protection de l'environnement et du développement durable

Les participant-e-s ont reconnu la nécessité d'inclure un principe autonome autour de l'environnement et de la durabilité qui serait intégré dans tous les aspects de la politique étrangère. Le Canada a une occasion d'assurer une approche féministe à tous ses engagements internationaux envers la protection de l'environnement et le développement durable. L'importance de la protection de l'environnement, d'une action immédiate sur les changements climatiques et de la promotion du développement durable a été soulignée par plusieurs participant-e-s, mais il y a eu soit un manque de temps soit un manque d'expérience ou d'expertise dans les groupes pour élaborer davantage.

La politique étrangère féministe du Canada respecte des processus féministes et fait la promotion de la reddition de comptes

Une politique étrangère féministe reconnaît que des processus pour assurer la reddition de comptes et une véritable participation sont inextricablement liés aux résultats. Accorder la priorité aux résultats plutôt qu'aux processus est incompatible avec les principes d'une politique étrangère féministe. Une approche féministe des processus et de la reddition de comptes implique d'avoir des procédures et des mécanismes clairs pour soutenir l'engagement des voix diverses de la société civile.

Le suivi et l'évaluation féministes devraient être spécifiques au contexte, participatifs, inclusifs et attentifs aux relations de pouvoir intersectionnelles. Les politiques devraient être fondées sur des données probantes tout en reconnaissant la nécessité d'une collecte de données féministe et de l'engagement d'un large éventail de parties prenantes.

3. Recommandations pour la politique étrangère féministe du Canada

Les séances de consultation ont permis de recueillir des recommandations riches et diverses pour l'élaboration de la politique étrangère féministe du Canada. Il y avait un consensus clair sur de nombreuses questions, telles que l'importance d'appliquer des perspectives féministes dans tous les domaines de la politique étrangère du Canada, et de la nécessité d'adopter une vision intersectionnelle du féminisme. Il y avait aussi une diversité d'opinions sur les priorités et les prochaines étapes, y compris sur les actions à prioriser dans les années à venir pour mettre en œuvre la politique. Les participant-e-s étaient bien au fait des défis que pose l'évolution vers des objectifs plus féministes (tels que la démilitarisation) dans le monde réel, mais ils ont également été encouragés par la volonté du gouvernement de s'engager dans ces discussions importantes.

Ci-dessous se trouve un résumé des recommandations les plus fréquentes qui ont émergé des séances de consultation. Les recommandations sont organisées de manière thématique :

- Les approches et les objectifs transformateurs;
- La diplomatie;
- La politique économique et commerciale;
- La paix et la sécurité;
- Les droits humains;
- Les ministères « adaptés à la tâche »;
- L'environnement; et
- Le suivi, l'évaluation, la redevabilité et la production de rapports publics.

Mais avant toute chose, voici deux observations préliminaires pertinentes. Tout d'abord, si on exclut la question du soutien et du financement des organisations de défense des droits des femmes et des mouvements féministes, il y a eu très peu de discussions sur l'aide au développement du Canada et sur le rôle qu'elle joue dans la politique étrangère féministe du Canada. Cela s'explique en partie par le fait qu'il existe un corpus croissant de discussions et d'analyses sur la Politique d'aide internationale féministe et que les participant-e-s souhaitaient se concentrer sur d'autres domaines de politique étrangère qui avaient reçu moins d'attention. Deuxièmement, bien que les participant-e-s ont souligné l'importance de s'attaquer au défi mondial des changements climatiques, ils ont aussi reconnu que plus d'attention et de discussions sont nécessaires au sein des cercles de la politique étrangère féministe canadienne afin d'articuler clairement cet élément.

Approches et objectifs transformateurs

Les participant-e-s ont exprimé l'espoir qu'une politique étrangère féministe puisse contribuer à changer des systèmes et des pratiques qui sont néfastes pour les personnes et la planète. Beaucoup espéraient qu'une politique étrangère féministe puisse permettre de s'attaquer aux inégalités structurelles et de contribuer à un monde plus juste et durable pour les gens vivant au Canada et partout dans le monde. De nombreux appels ont été lancés en faveur d'une politique étrangère s'inspirant des mouvements et aspirations féministes.

Il y a eu une prise de conscience par de nombreuses personnes qu'une politique étrangère féministe marquerait une rupture avec les politiques étrangères traditionnelles, qui mettent l'accent sur les intérêts nationaux définis de manière étroite. Pourtant, ces personnes avaient la conviction qu'il est désormais temps de rompre avec les vieux paradigmes qui définissent ce qui contribue à notre sécurité en tant que pays.

i. Travailler en étroite collaboration avec les organisations et les mouvements féministes

Une politique étrangère féministe doit être éclairée par les perspectives, les voix, les analyses et les priorités des militantes féministes. Il sera important de développer des relations de collaboration continues avec les organisations de défense des droits des femmes et des droits des personnes LGBTI au Canada et partout dans le monde. L'énoncé de politique étrangère féministe du Canada pourrait inclure à la fois des ressources et un engagement envers un processus de consultation avec la société civile.

Le document de *Mise en contexte* d'Affaires mondiales Canada, préparé au début du processus de consultation, posait de nombreuses questions concernant la politique étrangère féministe du Canada. En raison de contraintes de temps, toutes ces questions n'ont pas pu être explorées en profondeur. Toutefois, elles pourraient contribuer à former la base de futures discussions avec des militantes féministes.

Les participant-e-s, notamment ceux situés à l'extérieur du Canada, ont exprimé un besoin de mécanismes accessibles où les fonctionnaires et les politicien-ne-s pourraient discuter avec la société civile de la mise en œuvre de la politique. Ces mécanismes pourraient faire en sorte que la société civile ait accès à l'éventail complet des gens au sein du gouvernement, pas seulement les spécialistes des questions de genre ou ceux qui jouent un rôle de leadership dans la politique étrangère féministe.

« La politique étrangère féministe n'obtiendra du succès que si elle travaille avec les organisations féministes, les organisations queer, les organisations trans et les organisations de SDSR, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. »

ii. Renforcer l'analyse comparative entre les sexes plus et les approches analytiques connexes

Une politique étrangère féministe exige la clarté conceptuelle. Les participant-e-s ont souligné l'importance de faire une bonne analyse de départ. Cela comprend l'utilisation d'un langage inclusif, la définition des approches féministes, s'éloigner de l'idée simpliste que l'égalité des genres signifie uniquement de mettre l'accent sur « les femmes et les filles », s'assurer d'adopter des approches intersectionnelles, éliminer les interprétations binaires du genre, et renforcer l'intégration des questions LGBTI (plutôt que de voir cela comme un « ajout »). L'utilisation d'approches anti-oppressives et antiraciste doit être plus explicite dans la conception, la formulation et la mise en œuvre des politiques.

Des participant-e-s ont fait remarquer que l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) du Canada et d'autres outils d'analyse comparative entre les sexes ne vont pas assez en profondeur et finissent par amplifier les vulnérabilités des femmes plutôt que leur résilience.»

« Je demanderais également à définir le féminisme dans ce contexte. J'ai l'impression que nous utilisons les termes féminisme et politique étrangère féministe de manière très vague, tout comme ces enjeux que vous avez soulevés, soit le genre, la sexualité, les autres groupes marginalisés. Le Canada doit avoir une définition très claire de ce qu'il entend faire avec le féminisme et sa politique étrangère. »

iii. Accroître les ressources pour les militantes féministes et les organisations féministes au Canada et à travers le monde

Le manque d'investissements directs dans les mouvements féministes (incluant les mouvements LGBTI) à travers le monde est clair. Le changement féministe est mené par les mouvements féministes. Les participant-e-s ont noté que le Canada peut accroître ses investissements dans ce domaine et collaborer avec d'autres pour mobiliser davantage de ressources à l'échelle mondiale. Les participant-e-s ont noté l'importance de veiller à ce que les mécanismes de financement soient plus accessibles aux organisations travaillant sur la justice de genre. Cela inclut de fournir du financement pour la sécurité et la protection, les interventions d'urgence et les groupes non enregistrés, ainsi que du financement de base prévisible et à long terme.

iv. Porter attention à qui défend la politique étrangère féministe du Canada

Qui sont les champion-ne-s de la politique étrangère féministe du Canada? Ces champion-e-s reflètent-ils la diversité du Canada? Il faut s'assurer que les voix des femmes racisées et des personnes non binaires venant de divers horizons (au Canada et à l'étranger) sont impliquées dans la politique étrangère féministe.

« Si nous prenons vraiment le temps de redéfinir ce que signifie un leadership féministe, et que ce n'est ni axé sur les indicateurs, ni lié à un agenda poussé par le Canada — mais plutôt lié au Canada agissant comme un amplificateur des voix féministes aux niveaux mondial, régional et national — là on va aboutir à quelque chose. »

v. Accepter d'avoir des discussions difficiles

Bien qu'ils étaient optimistes quant au potentiel transformateur d'une politique étrangère féministe, les participant-e-s étaient également réalistes par rapport aux compromis, aux points de tension et aux contradictions liées à sa mise en œuvre dans le monde réel. Plusieurs participant-e-s ont demandé au gouvernement de s'engager dans des réflexions transparentes sur ces tensions, sur ce qu'il est possible de faire à court terme et ce qui ne l'est pas, et sur ce qui contribuera aux progrès à long terme.

« Je ne sais pas ce qui nous permettra de transformer le monde immédiatement. Je pense que ce sera un processus itératif. Mais je pense que l'insistance sur la cohérence des politiques, et puis sur les outils, tel que de nommer les limites lorsque ces principes ne correspondent pas nécessairement aux pratiques politiques, représentent des bons moyens d'avancer. Et je voudrais aussi féliciter les représentants-e-s d'Affaires mondiales... d'être ici aujourd'hui, et d'être ouverts à ce genre de critique, et ouverts aux conversations... Je pense que c'est là une belle pratique féministe. »

Diplomatie

Les relations diplomatiques — tant bilatérales que multilatérales — sont une pierre angulaire de la politique étrangère. Le document de consultation « Mise en contexte » d'AMC énonce des engagements canadiens pris jusqu'à maintenant et soulève bon nombre de questions relatives au renforcement de l'engagement diplomatique.

i. Miser sur les initiatives existantes, telles que le prochain forum Génération Égalité⁸

Les participant-e-s ont noté que le Canada a démontré du leadership sur un certain nombre de dossiers clés liés à l'égalité des genres et ont recommandé un engagement continu et élargi à cet égard. Par exemple, le leadership du Canada dans la Coalition d'action 6 (du processus lié au forum Génération Égalité) est une excellente occasion de promouvoir et de s'inspirer des efforts déployés pour rééquilibrer les disparités de pouvoir et investir dans les mouvements féministes au pays et à l'étranger.

ii. Donner l'exemple

Les participant-e-s ont maintes et maintes fois souligné l'importance de « faire ce que je fais », en utilisant souvent l'expression abrégée « cohérence des politiques ». Nos actions doivent être à la hauteur de notre rhétorique.

Le Canada n'a pas à être « parfait » pour avoir du succès avec sa politique étrangère féministe, mais nous devons éviter le piège de réserver nos points de vue « féministes » au niveau du langage politique en demeurant en retard sur le plan des actions. Les participant-e-s ont souligné l'importance de la cohérence des politiques canadiennes (en particulier la lenteur des progrès dans la mise en œuvre des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées⁹), de soutenir la politique étrangère féministe avec les ressources nécessaires, et d'assurer une approche féministe dans tous les domaines de la politique étrangère (même lorsque c'est difficile et inconfortable).

8 Voir <https://forum.generationequality.org/>.

9 Voir <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>.

iii. Continuer à collaborer avec les institutions multilatérales et identifier des occasions de faire progresser les initiatives en faveur de l'égalité des genres

Le Canada a la réputation d'appuyer des initiatives sur l'égalité des genres dans les conseils et les forums de dirigeant-e-s au sein des institutions multilatérales et des agences des Nations Unies. Une politique étrangère féministe renforcerait cet engagement. Nous aurions beaucoup à gagner si nous documentions les leçons apprises de ces initiatives.

« Je pense que le rôle de chef de file potentiel [du Canada] pourrait être lié au travail qu'il mène avec l'Organisation internationale du travail (OIT), et la ratification et la mise en œuvre des normes de l'OIT. Ils jouent déjà un rôle très intéressant et productif dans la promotion d'approches féministes... L'exemple le plus concret est le leadership du Canada dans les négociations de la récente convention sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail. Maintenant, nous devons ratifier cette convention afin de maintenir notre leadership et de donner le bon exemple. »

iv. Accroître le soutien, y compris les ressources financières, destiné aux organismes et instruments des traités internationaux et régionaux relatifs aux droits humains

Le Canada pourrait jouer un rôle clé en renforçant les processus mis en place par les organes et instruments des traités internationaux et régionaux relatifs aux droits humains. Cela inclut notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).

v. Défendre « l'espace pour la société civile »

Les participant-e-s ont exprimé des préoccupations au sujet des attaques contre les droits des femmes et des personnes LGBTI et de la croissance des mouvements conservateurs, populistes et nationalistes dans certaines parties du monde. Ils ont noté que les organisations féministes et les mouvements pour la justice de genre font face à des attaques et de la répression. Les politiciennes font face à un plus grand nombre de menaces et de dangers que leurs homologues masculins. Une diplomatie mondiale pour les droits humains et « l'espace » de la société civile est vraiment nécessaire. Les participant-e-s ont aussi souligné l'importance de protéger les espaces numériques.

« Aujourd'hui, ce que nous voyons, c'est un environnement où l'espace sécuritaire se rétrécit, et où la violence et la répression sont en train de devenir la norme. Je pense donc que le principe clé, c'est la façon dont la politique étrangère féministe contribuera à créer un environnement propice à la participation, à la démocratie, au respect des droits humains et à tout le reste. »

La politique économique et commerciale

Une politique étrangère féministe s'attaque aux inégalités et accorde la priorité aux plus marginalisés. Ainsi, la justice économique et la décolonisation sont au cœur d'une politique étrangère féministe. Cela exige la cohérence des politiques dans tous les domaines de politique étrangère afin de travailler à la création d'un modèle économique mondial plus inclusif et plus équitable, en mettant l'accent sur le relèvement des plus marginalisés. Le Canada devrait jouer un rôle de leader en soutenant l'élaboration et la mise en œuvre des accords et normes internationaux qui permettent d'élargir les droits économiques, tels que ceux établis par l'OIT, la CNUCED, les ODD, la CEDF et la DDPA. La justice économique reconnaît le rôle qu'a joué la colonisation dans la mise en place de mécanismes et systèmes clés en matière de commerce, de fiscalité et de finance qui continuent de miner le développement économique des pays à faible revenu et de perpétuer des inégalités profondes.

i Inclure une analyse comparative entre les sexes et des dispositions plus robustes dans les accords commerciaux

Le commerce est un outil politique qui a le potentiel de promouvoir l'égalité des genres et les droits humains. Toutefois, cela demeure souvent une réflexion après coup et les dispositions qui ont été intégrées restent volontaires et au niveau des aspirations plutôt que contraignantes et appliquées. Bien que certains progrès aient été réalisés pour inclure les questions d'égalité des genres dans les politiques commerciales,¹⁰ celles-ci ont été négociées avec des pays plus petits et plus ouverts et non avec de grands partenaires commerciaux. De plus, le genre n'a pas été intégré de manière transversale dans tous les chapitres des accords, mais plutôt comme un élément séparé. Des approches antiracistes et anti-oppressives devraient être intégrées dans toutes les relations et transactions commerciales.

Voici les autres recommandations recueillies : effectuer des analyses à la fois *ex ante* et *ex post* ; aller au-delà de modèles purement quantitatifs (techniques de modélisation de l'ECG) pour inclure un cadre de responsabilité sociale (voir la trousse d'outils de la CNUCED sur le genre¹¹) ; éliminer les clauses sur le mécanisme de règlement des différends entre les investisseurs et les États ; éviter de signer des accords commerciaux avec des gouvernements mettant en œuvre des politiques misogynes, racistes, homophobes (p. ex. le Brésil sous Bolsonaro) ; adopter des politiques d'approvisionnement qui favorisent les achats auprès d'entreprises qui respectent l'égalité des genres et d'entreprises dirigées par des femmes, des personnes autochtones, des personnes noires ; et appuyer des coopératives et des coopératives de crédit qui travaillent à démocratiser l'économie et à rendre les ressources disponibles aux groupes marginalisés.

« Le mécanisme de règlement des différends entre les investisseurs et les États est un sujet de préoccupation majeure qui n'a pas été beaucoup examiné. Quelles sont les conséquences pour les femmes de donner aux entreprises plus de droits pour poursuivre les gouvernements ? Quelles sont les conséquences pour l'environnement, les syndicats et les populations autochtones, et pourquoi avons-nous besoin d'inclure ces dispositions ? Essentiellement, nous avons une situation où les droits des investisseurs et des entreprises sont enchâssés dans les accords commerciaux, mais les droits des femmes et les droits humains sont secondaires. »

¹⁰ Voir, par exemple, Affaires mondiales Canada, « Le commerce et le genre dans les accords de libre-échange : l'approche canadienne », https://www.international.gc.ca/trade-commerce/gender_equality-egalite_genres/trade_gender_fta-ale-commerce_genre.aspx?lang=fra

¹¹ <https://unctad.org/webflyer/unctad-trade-and-gender-tool-box>

« L'une des principales lacunes de l'approche du Canada jusqu'ici est le fait que les dispositions sur le genre incluses dans les accords commerciaux figurent dans des chapitres autonomes, c'est-à-dire que nous n'avons pas réussi à intégrer une perspective de genre de manière transversale dans les accords commerciaux. »

« Le travail des femmes dans l'économie informelle doit être au cœur de nos politiques commerciales féministes. »

ii. Accorder la priorité à la justice économique plutôt qu'à une vision étroite de « l'autonomisation économique »

Un des défis communs qui a été soulevé à plusieurs reprises est la distinction entre le caractère individuel de l'autonomisation économique, tel qu'elle est présentée généralement dans les déclarations et politiques gouvernementales ainsi que dans l'aide internationale, et la nécessité de réorienter notre attention vers une approche plus collective de la justice économique. Se référant à la Politique d'aide internationale féministe (PAIF), plusieurs conseillers politiques en matière de commerce et de politique féministe ont suggéré que les références dans la politique à l'autonomisation économique des femmes et des filles n'abordent pas explicitement les obstacles systémiques sous-jacents qui empêchent la distribution équitable des avantages économiques et la nécessité de s'attaquer à la discrimination systémique de groupes entiers de personnes.

« Si nous nous penchons sur ce qui doit être mis sur la table, c'est vraiment cette vision systémique plus large qui voit la justice économique comme un résultat, contrairement à la croissance économique ou à l'émancipation économique. »

La justice économique accorde la priorité « aux besoins et aux réalités des personnes qui sont les plus négativement affectées par les inégalités (...), les femmes marginalisées, les travailleuses du secteur informel, les travailleuses domestiques, les femmes autochtones, les femmes en situation de handicap, les femmes racisées, et ainsi de suite. »

iii. Reconnaître et promouvoir la redistribution du travail de soin et la réduction du travail de soin non rémunéré

Les participant-e-s ont souligné qu'une politique étrangère féministe qui accorde la primauté à la justice économique doit répondre à la nécessité de reconnaître, redistribuer et réduire le travail de soin rémunéré et non rémunéré, et assurer une représentation et une rémunération adéquate des personnes qui font ce travail. Les droits des travailleur-eus-e-s sont primordiaux quand il s'agit d'aborder la crise des soins qui se profile à l'horizon. En laissant les soins aux forces du marché, ceux-ci finissent par être de mauvaise qualité et prodigués dans de mauvaises conditions de travail. Une personne participante a mentionné l'importance des investissements publics dans la protection et les services sociaux. Une autre a dit qu'elle était d'accord, soulignant que « reconstruire mieux » doit aussi inclure des investissements dans les infrastructures sociales qui fournissent des services essentiels indispensables pour s'attaquer à la pauvreté et aux inégalités.

iv. Valoriser et soutenir le rôle des organisations de la société civile dans la réalisation de la justice économique

Les intervenant-e-s lors du webinaire ont souligné l'importance de reconnaître les progrès réalisés grâce à l'organisation (féministes, syndicats, droits économiques, etc.), là où l'appui de l'État faisait défaut. Ils ont demandé de l'aide pour les groupes de femmes qui se battent pour l'autonomisation économique des femmes et les droits du travail des femmes, en particulier dans le secteur informel et l'économie des soins. D'autres ont souligné l'importance d'avoir des femmes impliquées dans l'élaboration de la politique étrangère féministe et de réserver un siège à la table des négociations mondiales en cours pour les organisations de la société civile.

« Le Canada peut également montrer l'exemple en veillant à ce que les groupes de défense des droits des femmes, dans toute leur diversité, soient réellement impliqués dans des consultations significatives et participent à toutes les discussions sur le financement du développement, la fiscalité, les changements climatiques, etc. »

v. Renforcer les mécanismes de reddition de comptes des entreprises

La reddition de comptes des entreprises liées aux industries d'extraction de ressources a été identifiée dans toutes les tables rondes et les webinaires comme une priorité urgente. Bien que le Canada soit un chef de file à l'échelle mondiale dans le secteur extractif, il n'a pas su faire preuve de leadership en matière de reddition de comptes des entreprises. La reddition de comptes des entreprises doit inclure une analyse de la discrimination fondée sur le genre dans ses approches par rapport aux entreprises et aux droits humains. Le Canada doit remédier aux lacunes du bureau de l'ombudspersonne qu'il a récemment créé, y compris l'incapacité de ce bureau à enquêter efficacement ou à appliquer des sanctions.

« L'absence de mesures efficaces de reddition de comptes des entreprises est un véritable obstacle à la réalisation de nos objectifs de politique étrangère féministe. »

Nous devons adopter une loi « qui obligerait les entreprises à identifier, prévenir, atténuer et agir à l'égard des violations des droits humains », et cela inclut « des mesures pour tenir les entreprises responsables si elles ne réussissent pas à prévenir le dommage ».

vi. Réformer le régime d'imposition mondial

Les participant-e-s ont insisté sur la nécessité de réformer le système fiscal mondial pour que ses bénéfices soient répartis plus équitablement entre le Nord et le Sud. Cela inclut des mesures plus robustes pour s'attaquer aux paradis fiscaux et l'évasion fiscale. Le Canada doit jouer un rôle de leader pour promouvoir des initiatives internationales visant à rendre les règles du jeu plus équitables pour les pays en développement. Une des personnes participantes a également noté l'importance de politiques visant à assurer l'imposition fiscale progressive des entreprises, y compris les grandes entreprises numériques.

« Le [Canada] a un rôle particulièrement important à jouer dans la modélisation des progrès, mais, comme vous le savez, il a été très réticent à cet égard. De toute évidence, il a décidé de ne pas adhérer à de nombreuses initiatives internationales. Non seulement sur la récolte des impôts, les paradis fiscaux et autres éléments du genre, mais aussi pour aller de l'avant avec des régimes d'imposition transnationaux plus efficaces qui permettraient de générer des revenus pour les pays de manière à pouvoir soutenir (...) l'égalité économique des femmes. »

vii. Mesures de soutien pour répondre à la crise de la dette internationale

Il est essentiel que le Canada joue un rôle de leader pour amenuiser la crise de la dette qui afflige de nombreux pays à faible revenu et étouffe leur capacité à fournir des services publics essentiels. Il devrait préconiser des mesures comme les droits de tirage spéciaux du FMI pour fournir une bouée de sauvetage aux pays en développement aux prises avec les répercussions de la pandémie. D'autres ont mentionné que le Canada a la responsabilité d'exercer des pressions en faveur de politiques féministes auprès des banques multilatérales de développement et d'autres institutions financières internationales pour s'opposer aux mesures d'austérité qui frappent de façon disproportionnée les femmes qui comptent sur les services publics en tant que bénéficiaires et pour trouver des emplois.

« La façon dont le Canada utilise son influence dans les institutions financières internationales (...) pourrait être l'une des choses les plus importantes que le Canada puisse faire et, certainement, l'un des changements les plus marquants, comme le laisse entendre l'analyse féministe en matière de politique étrangère. »

« La directrice générale du FMI a déclaré en septembre, lors de la rencontre sur le financement du développement à l'ère de COVID-19 et au-delà, qu'une relance post-COVID doit éviter d'accroître les inégalités et, en particulier, les inégalités de genre. Par ailleurs, un récent rapport d'Eurodad rapport a révélé que les plans multilatéraux pour la prochaine décennie vont enfermer quelque 80 certains pays, des pays en développement, dans une crise de la dette et de l'austérité entre maintenant et 2030. »

La paix et la sécurité

Les participant-e-s aux différentes tables rondes étaient très intéressés par le concept de politique étrangère et de « sécurité », soulignant l'importance d'aller au-delà des paradigmes de la politique étrangère classique qui définissent les termes « sécurité » et « intérêt national » de manière étroite en accordant la primauté à des solutions et des investissements militaires. Alors qu'il n'y avait pas toujours consensus sur ce que les « prochaines étapes » devraient être, les gens s'entendaient quand même pour dire que la démilitarisation est un objectif féministe clé, tout comme le soutien à la recherche de solutions alternatives pacifiques aux conflits armés.

Les participant-e-s ont noté le leadership du Canada en lien avec le Programme mondial sur les femmes, la paix et la sécurité, et ils ont demandé à ce que cela soit élargi et étendu. Les gens ont fait remarquer que de nombreuses leçons sur la façon d'intégrer une perspective de genre dans des nouveaux domaines de politique étrangère pourraient être apprises en examinant le travail du Canada sur le désarmement et le genre, la sécurité numérique et le genre, etc. Il y a eu aussi des recommandations pour s'assurer que ce travail soit fondé sur des engagements et des investissements dans la prévention des conflits et le désarmement.

i. Assumer un rôle de leadership dans le désarmement

Les participant-e-s ont souvent parlé d'initiatives concrètes de désarmement et de démilitarisation comme des actions clés requises par une politique étrangère féministe. Plusieurs participant-e-s ont été très clairs qu'une politique étrangère féministe obligera le Canada à reconsidérer sa position par rapport au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et à adhérer au Traité dès que possible.

La nécessité de nouvelles dispositions de droit international pour répondre aux préoccupations suscitées par les armes complètement autonomes a également été citée comme un aspect clé d'une politique étrangère féministe. Cela est mentionné dans la lettre de mandat du ministre des Affaires étrangères et le Canada devrait être un chef de file sur cette question. D'autres préoccupations à propos de l'intersection des nouvelles technologies, des équipements de surveillance et de contrôle des armements ont été également partagées durant la table ronde.

ii. Promouvoir la démilitarisation

La nécessité de redistribuer une partie des ressources destinées à l'armée dans le cadre d'une politique étrangère féministe a été soulevée par un certain nombre de participant-e-s. D'autres participant-e-s se sont interrogés sur le sens de la démilitarisation, sa pertinence pour une politique étrangère féministe, et si cela est possible à réaliser dans notre structure politique actuelle.

Voici certaines recommandations concrètes à ce sujet : annuler l'acquisition à venir d'avions de chasse, réduire les dépenses militaires (tel que recommandé par le secrétaire général des Nations Unies dans son rapport de 2020 sur les femmes, la paix et la sécurité),¹² réorienter des fonds de l'armée vers la diplomatie, diminuer le recours aux militaires pour remplir des fonctions non militaires comme les réponses humanitaires, et accroître la recherche et la formation sur la paix au Canada.

iii. Donner l'exemple et être cohérent

Beaucoup de participant-e-s ont déclaré que le renforcement des contrôles à l'exportation d'armes est nécessaire pour s'assurer que le Canada ne vende pas d'armes à des États commettant des violations de droits humains. Les engagements robustes du Canada à l'appui de l'égalité des genres, des droits humains, de la protection des civils et de l'ordre international fondé sur des règles devraient être appuyés par les contrôles à l'exportation de matériel militaire et d'armes, pas minés par de tels transferts. Les contrôles à l'exportation sont un domaine où le Canada devrait donner l'exemple lorsqu'il s'agit de la politique étrangère féministe.

¹² Conseil de sécurité des Nations unies, « Les femmes et la paix et la sécurité : rapport du secrétaire général », S/2020/946, 25 septembre 2020, <https://undocs.org/fr/S/2020/946>.

« [Il est important] que les exportations d'armes ne soient pas envoyées à un pays qui ne respecte pas les droits des femmes ou qui les sapent fondamentalement, parce que je pense que ça mine vraiment notre approche de politique étrangère féministe, et ça soulève vraiment un grand nombre de questions sur la scène mondiale. »

Les participant-e-s ont noté qu'Affaires mondiales Canada et tous les ministères compétents (Défense nationale; Environnement et Changement climatique; Immigration, Réfugiés et Citoyenneté; etc.) doivent avoir « un engagement et des instructions claires. Et que, pour que chacun soit sur la même page, les instructions claires doivent venir d'en haut. Et donc cela doit être inclut dans les lettres de mandat ministériel, mais il faut aussi comprendre que cela vient du vice-premier ministre ou du premier ministre. » Dans l'ensemble, il y avait un large consensus parmi les participant-e-s pour dire que la cohérence des politiques — telle qu'illustrée par la résolution de certaines des contradictions ci-haut — est une priorité.

« Nous avons de la difficulté, et tout le monde sur cet appel a de la difficulté, avec le fait que nous pouvons avoir une conversation réellement progressiste et formelle avec [le] ministère des Affaires étrangères, et vous pouvez aller dans une autre salle, et cela peut être dans le même ministère ou dans un autre, et vous avez des positions différentes, des idéologies différentes, et différentes adoptions. »

iv. Continuer à promouvoir le Programme mondial sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS) en intégrant les également enjeux liés à la jeunesse, la paix et la sécurité (JPS)

Les participant-e-s ont noté que la longue histoire d'engagement du Canada sur la question des femmes, de la paix et de la sécurité, ainsi qu'envers la promotion de perspectives de genre en matière de désarmement, représentaient des étapes importantes vers une politique étrangère féministe, mais ils se sont dits préoccupés par le fait que le Canada n'a pas été fortement impliqué dans le programme sur les jeunes, la paix et la sécurité. Ces deux programmes internationaux sont des composantes nécessaires d'une politique étrangère féministe, car ils permettent de traiter de préoccupations de longue date concernant le manque d'inclusion. Une des personnes participantes a fait remarquer que les jeunes forment une grande partie de la population mondiale et que leur implication dans la prise de décision en matière de paix et de sécurité doit être appuyée par une politique étrangère féministe.

Toutefois, *la façon* dont ces programmes sont mis en œuvre est essentielle pour déterminer s'ils sont ou non favorables à une politique étrangère féministe. Des préoccupations ont été exprimées pour rappeler que le fait d'ajouter simplement les femmes ou les jeunes aux approches actuelles, qui sont fortement axées sur la militarisation en matière de paix et de sécurité, n'est pas cohérent avec une politique étrangère féministe.

v. Remettre en question des alliances et des partenariats

Le thème de l'OTAN a été soulevé à de nombreuses reprises lors de la table ronde sur la paix et la sécurité, souvent en lien avec la démilitarisation. Il y a eu des désaccords sur le sujet alors que certaines personnes préconisaient que le Canada quitte l'OTAN une fois qu'il aura pleinement mis en place une politique étrangère féministe, tandis que d'autres n'étaient pas d'accord et ne voyaient pas l'OTAN comme un problème pour le travail sur les droits des femmes.

« [la politique étrangère féministe] inclus la remise en question du rôle de l'OTAN, et du bouclier nucléaire de l'OTAN, et du Groupe des plans nucléaires de l'OTAN. Même s'il est peu probable que nous voyions des changements du côté canadien par rapport à [l'adhésion à l'OTAN], il doit être clair qu'il s'agit d'une demande persistante de la société civile féministe. Nous nous attendons, à tout le moins, à un dialogue continu sur cette question. »

En plus de l'OTAN, d'autres alliances et partenariats ont été examinés dans le contexte de l'ordre international fondé sur des règles. Certains participant-e-s encouragent le Canada à envisager de nouvelles relations autour de l'objectif commun de la paix mondiale.

« Afin d'être réellement efficace, le [Canada] va devoir [...] rompre avec certaines de ses pratiques traditionnelles, avec certaines alliances qu'il a formées au niveau international, et il devra être plus créatif dans sa recherche de partenaires. Il y a eu de nombreuses initiatives en matière de désarmement au fil des années, différents groupes interrégionaux d'États qui fonctionnent vraiment bien ensemble, et depuis le traité [sur les mines antipersonnelles], le Canada n'a été impliqué dans aucun de ces groupes. Il n'a pas joué un rôle actif aux côtés de ces pays qui démontrent vraiment un leadership courageux en tentant d'édifier de nouvelles règles et normes essentielles pour la paix et sécurité. »

Droits humains

Les participant-e-s ont été très clairs sur l'importance d'ancrer la politique étrangère féministe dans le cadre des droits humains. Un élément central d'une approche fondée sur les droits est l'impératif de « ne pas nuire ». Une politique étrangère féministe ne doit pas causer du tort en perpétuant les inégalités. Pour ce faire, la politique doit être dirigée par les détenteur-trice-s de droits, conformément au principe « rien sur nous, sans nous ».

i. S'exprimer en faveur des droits humains

Face à l'accroissement des attaques contre les droits humains et les défenseur-euse-s des droits humains, le Canada doit exercer un leadership plus fort et plus vocal, et souligner l'importance de la solidarité et du multilatéralisme. Le Canada devrait jouer un rôle plus actif dans la promotion de politiques féministes, la protection contre des reculs possibles et la promotion des droits des personnes LGBTI au sein des forums multilatéraux.

« C'est une époque dangereuse pour être une féministe avec la politisation croissante de l'antiféminisme, avec des dirigeants populistes comme Bolsonaro, Trump, et aussi Duterte et Orban. Le Canada doit veiller à ce que la politique protège le travail des féministes au Canada et dans le monde. »

ii. Créer des ambassadeur-riche-s des droits humains

Les droits humains doivent être une priorité dans la description de poste, le mandat et le travail des diplomates canadien-ne-s : tous les diplomates canadien-ne-s doivent être des ambassadeur-riche-s des droits humains. Les missions canadiennes à l'étranger doivent avoir une personne-ressource pour les droits humains, et les droits humains devraient être priorités et intégrés dans toutes les activités de la mission. Chaque mission diplomatique dispose actuellement d'une personne-ressource chargée de mettre en œuvre les lignes directrices du programme «Voix à risque» sur le soutien des défenseur-euse-s des droits humains, mais la mise en œuvre est faible et inégale dans les missions.

iii. Protéger les droits humains et les défenseur-euse-s des droits humains

Les droits humains et les défenseur-euse-s des droits humains sont menacés et manquent de soutien lorsqu'ils cherchent refuge au Canada. Le Canada doit en faire davantage pour promouvoir les droits humains et prendre des mesures concrètes pour protéger les défenseur-euse-s des droits humains. Par exemple, le Canada devrait ouvertement et sans équivoque demander la libération de Loujain al-Hathloul, une militante pour les droits des femmes détenue par les autorités saoudiennes depuis 2018. Des investissements plus importants sont nécessaires pour soutenir les militant-e-s et prévenir la mort de militant-e-s comme Sarah Hegazi, une militante LGBTI égyptienne qui a cherché asile au Canada et qui s'est suicidée en 2020. Les défenseur-euse-s des droits humains doivent être soutenus pendant leur séjour au Canada, et engagés dans l'élaboration de politiques et dans leurs domaines d'expertise.

« Personnellement, j'ai trouvé un peu décevant de voir notre ancien ministre des Affaires étrangères se rendre à l'aéroport de Toronto pour accueillir une jeune femme saoudienne qui a fui son pays à cause d'une querelle de famille, tandis que des prisonnier-ère-s de grande notoriété sont encore derrière les barreaux sans inculpation ni procès. »

iv. Aller au-delà de l'approche « ajouter et remuer » en matière de droits LGBTI

La Politique d'aide internationale féministe comprend et aborde les droits LGBTI de manière insuffisante, et cela ne doit pas se reproduire dans la politique étrangère féministe. Il est essentiel que droits LGBTI soient intégrés de façon significative dans la politique étrangère féministe. Une action est nécessaire pour veiller à la mise en œuvre d'une stratégie coordonnée à l'échelle du gouvernement en faveur de l'intégration des droits LGBTI dans tous les domaines de la politique étrangère. Parmi les recommandations spécifiques, citons les suivantes : créer un mécanisme ou une communauté de pratique où le gouvernement et la société civile pourraient se parler et collaborer sur ces questions ; promouvoir un leadership venant du sommet au sein du gouvernement sur les questions LGBTI ; élaborer des définitions distinctes pour le féminisme et l'égalité des genres ; et démontrer la volonté de provoquer certaines « frictions » dans les relations diplomatiques du Canada pour faire progresser ces droits.

v. Arrêter les flux d'aide internationale destinés aux régimes corrompus

Les participant-e-s ont soulevé l'importance de s'assurer que l'aide au développement et la finance internationale ne soient pas fournies à des gouvernements corrompus, abusifs ou répressifs. Les Philippines ont été mentionnées comme un exemple de pays où les violations des droits humains sont bien documentées, y compris contre les femmes défenseuses des droits humains et artisanes de la paix.

Des ministères « adaptés à la tâche »

De nouvelles approches et de nouveaux objectifs politiques nécessiteront des investissements dans la capacité, les outils et les procédures du gouvernement. Un grand nombre de participant-e-s se sont montrés sceptiques par rapport à la capacité actuelle d'AMC de mettre en œuvre une politique étrangère féministe. Un-e participant-e a décrit AMC comme « un donateur bilatéral largement non féministe, intrusif et bureaucratique. » Il y a eu de nombreuses demandes pour s'assurer qu'AMC et d'autres ministères soient en mesure de pleinement mettre en œuvre une politique étrangère féministe.

i. Élaborer une stratégie de recrutement qui permet d'intégrer de manière significative les femmes racisées dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique étrangère féministe à AMC

Cela implique de rehausser non seulement la présence, mais aussi le rôle joué par les femmes racisées dans les missions canadiennes à l'étranger.

«... nommer davantage de femmes blanches à des postes de pouvoir, qui détiennent encore plus de pouvoir sur les femmes de couleur dans d'autres pays, et sur les personnes trans et les personnes de couleur non binaires, ce n'est pas un progrès, pour moi, en termes de nominations nouvelles et uniques que nous pourrions faire ou même de nouveaux rôles que nous pourrions donner aux ambassadeurs. Je pense qu'une fois de plus cela vient appuyer le fait que nous n'avons pas une bonne compréhension, à l'échelle du gouvernement, à l'échelle des ministères, de ce que l'intersectionnalité signifie réellement. Et le "plus" [dans ACS+] n'est pas suffisant, parce qu'il est intrinsèquement exclu. »

« Le ministère doit améliorer sa façon de faire du recrutement et ne pas seulement recruter et retenir des personnes qui possèdent de l'expertise sur un sujet, mais aussi l'expérience vécue. »

ii. Investir dans le renforcement des capacités

De nouvelles compétences et de nouveaux outils seront nécessaires pour mettre en œuvre avec succès une politique étrangère féministe. La formation et les autres mesures de renforcement des capacités devront être approfondies et continues. Un élément particulièrement important sera la formation de tout le personnel, dans tous les ministères, impliqué dans les relations internationales sur l'opérationnalisation des approches en matière d'égalité des genres intersectionnelle, notamment en ce qui concerne le travail avec divers groupes féministes et communautés LGBTI à l'échelle mondiale. Les personnes qui ont participé aux webinaires ont souligné (lors de nombreuses séances) l'importance pour le personnel de s'engager auprès d'une diversité de femmes et de féministes, et de personnes de diverses identités de genre pour éclairer leur travail à titre de spécialistes dans différents domaines. Une expertise est requise en matière d'égalité des genres dans toutes les questions de politique étrangère, et cette expertise est particulièrement importante dans les domaines de la politique étrangère où les approches féministes en sont encore aux premiers stades de développement.

« Je pense qu'il doit y avoir de la formation technique très spécifique offerte au personnel d'Affaires mondiales afin qu'il puisse vraiment bien faire ce travail, et cette formation ne doit pas s'adresser uniquement aux gens du développement. Nous devons donner la formation à nos diplomates et à nos ambassadeurs, surtout si on veut qu'il fasse bien ce travail. Et si nous voulons faire ça de manière intersectionnelle, alors ces gens devront être formés vraiment, vraiment, vraiment bien. »

iii. Fournir des ressources dédiées à la mise en œuvre de la politique

Les participant-e-s ont réitéré la nécessité pour les ministères d'affecter des fonds spécifiques à la mise en œuvre de la politique étrangère féministe. Du personnel, des formations et des ressources supplémentaires sont nécessaires afin de s'assurer que la politique soit suffisamment adoptée dans les activités ministérielles.

« Il doit y avoir des effectifs supplémentaires, des ressources supplémentaires pour la formation, etc. Vous savez, à tous les niveaux, les diplomates, les spécialistes de la sécurité, les négociateurs commerciaux de tous les consulats et ambassades du Canada devraient être formés. Et cela exige des ressources pour ce nouveau cadre de politique étrangère. Sans ce niveau d'investissement, c'est encore simplement de la poudre aux yeux. »

iv. Appuyer les efforts des missions canadiennes à l'étranger pour communiquer avec les actrices et les organisations féministes

Tisser des liens avec des militant-e-s pour les droits des femmes et la justice de genre à l'extérieur du Canada est essentiel pour éclairer l'analyse et la compréhension du Canada par rapport à différents contextes. Il s'agit d'un processus politique qui demande du tact, de la diplomatie et de la sensibilité. Les membres du personnel des missions canadiennes ont besoin de temps et de soutien pour s'assurer que leurs contacts couvrent l'étendue et la diversité des acteurs locaux, nationaux et régionaux.

Environnement

Bien qu'il n'y ait pas eu de table ronde spécifique sur les questions liées à l'environnement et aux changements climatiques et qu'il n'y ait pas eu un grand nombre d'interventions détaillées à ce sujet, les deux questions ont été soulevées comme des éléments essentiels d'une politique étrangère féministe cohérente (tel qu'indiqué dans la mise à jour des principes). Les participant-e-s ont souligné l'urgence d'une action mondiale face à la crise climatique et ont noté que cela s'inscrivait dans le cadre d'une approche féministe. Les gens ont souligné l'importance d'aborder les questions liées aux changements climatiques dans les accords commerciaux, la reddition de comptes des entreprises et la politique économique.

Le Canada est l'un des plus grands pollueurs par habitant au monde. Le Canada ne fait pas ce qu'il faut pour s'acquitter adéquatement de sa responsabilité par rapport à la crise climatique au niveau national et il n'en fait pas assez non plus sur la scène internationale. Par exemple, sa contribution à la récente première reconstitution des ressources du Fonds vert pour le climat vert a été inférieure à celles d'autres pays du Nord. Le Canada a une occasion d'assurer une approche féministe au financement climatique

qui reconnaît le rôle des organisations de défense des droits des femmes en tant que principales contributrices de solutions à la crise climatique, et qui garantit l'intégration de l'égalité des genres à travers l'ensemble du financement climatique.

Les participant-e-s ont fait les deux recommandations suivantes, qui sont dignes d'être notées même si les discussions n'ont pas permis de produire une analyse plus approfondie :

i. Accroître les investissements immédiats pour la lutte contre les changements climatiques

Les investissements en matière de changements climatiques doivent tenir compte de l'urgence de la situation. Le financement et les mesures ne devraient pas être retardés ou reportés dans des engagements futurs. Il faut un financement urgent pour appuyer des programmes et initiatives pouvant démarrer immédiatement.

ii. Reconnaître que les changements climatiques ont des effets disproportionnés sur les femmes et appuyer les organisations féministes et de défense des droits des femmes menant ce travail

Le financement devrait refléter les impacts différenciés selon le genre des changements climatiques, et écouter et soutenir les personnes les plus touchées par ces changements. Les organisations féministes et de défense des droits des femmes sont à l'avant-garde de ceci, avec des détenteur-trice-s de droits utilisant des approches intersectionnelles pour lutter contre les changements climatiques et pour la justice économique. Le gouvernement du Canada devrait continuer de consulter les organisations féministes sur le financement climatique canadien et réformer les mécanismes de financement existants afin que ces groupes puissent recevoir un soutien direct. Une personne participante a suggéré que le financement novateur serait plus efficace s'il mettait l'accent sur l'amélioration des mécanismes de financement afin de mieux soutenir les organisations féministes et de défense des droits des femmes, plutôt que de financer l'innovation à travers des approches traditionnelles.

« Parler de justice économique sans en même temps parler de justice sociale et de justice environnementale est une erreur très problématique, surtout à un moment où nous vivons non seulement une crise climatique, mais aussi une crise de la biodiversité. Nous devons faire en sorte que la justice climatique et la biodiversité soient des éléments essentiels de toutes les conversations portant sur la justice économique. Et c'est un élément essentiel d'une approche féministe parce qu'à l'échelle mondiale, les femmes sont souvent les plus vulnérables dans tous les aspects liés au climat et à la biodiversité. »

Le suivi, l'évaluation, la redevabilité et la production de rapports publics

La reddition de comptes publique pour la mise en œuvre de la politique a été un thème clé dans les tables rondes et les webinaires. Les participant-e-s ont souligné l'importance de veiller à ce que des progrès réels soient réalisés dans tous les domaines de la politique étrangère et d'éviter que la politique reste au niveau des « bonnes intentions ».

i. Appuyer des mécanismes de suivi qui reposent sur la société civile

Bien que le gouvernement soit obligé de mener ses propres activités de suivi et d'évaluation de l'impact de la politique, il devrait aussi financer un suivi régulier et indépendant de la politique mené par la société civile. Une telle mesure mobiliserait les leaders et les mouvements féministes du Canada et d'ailleurs dans le monde en leur permettant de jouer un rôle actif et continu dans l'évaluation de l'efficacité de la politique et pour façonner sa mise en œuvre. Une des personnes participantes a suggéré que le suivi devrait également inclure des possibilités pour les partenaires et les collaborateur-trice-s du Canada d'avoir leur mot à dire dans l'approche du gouvernement par rapport à la politique féministe, ce qui serait un moyen d'assurer le suivi de ses progrès et de son efficacité à l'échelle mondiale. Ce type d'approche par rapport au processus politique est cohérente avec le principe fondé sur les droits de « rien sur nous, sans nous ».

« Je voudrais que la politique féministe... ait un mécanisme comme avec l'EPU, la CSW ou l'ONU, que nous ayons des rapports alternatifs produits par des groupes de la société civile, qui pourraient ensuite faire le suivi et voir si le Canada respecte cette politique féministe dans l'avenir. »

ii. Assurer le suivi et évaluer les programmes et les initiatives en cours par rapport aux principes féministes

L'évaluation continue à partir d'une perspective féministe est nécessaire. Cela devrait être fait à plusieurs niveaux. Il est important d'examiner si, oui ou non, d'importantes initiatives, politiques et programmes sont conformes aux principes féministes. Il est également important d'utiliser des données ventilées dans toutes les initiatives de politique étrangère.

iii. S'assurer de la publication de rapports publics réguliers sur la mise en œuvre, les progrès et les leçons apprises

Des rapports d'évaluation à des moments clés dans la mise en œuvre de la politique sont nécessaires. Les participant-e-s ont noté l'importance de la reddition de comptes publique, y compris à travers l'élaboration d'indicateurs qui permettraient de démontrer les progrès accomplis par rapport aux objectifs visés.

iv. Élaborer une stratégie de communication et d'engagement du public

Afin de renforcer l'appui du public et la compréhension de la politique étrangère féministe du Canada, la participation du public est essentielle. Du financement devrait être mis à la disposition des organisations féministes pour concevoir et mettre en œuvre des discussions à travers le Canada (qui intégrerait la participation de militant-e-s du monde entier) sur la valeur d'une approche féministe et comment la politique étrangère peut être repensée en conséquence.

4. Conclusion

Ce document tente de communiquer la richesse des discussions sur la politique étrangère féministe du Canada. Des participant-e-s de partout au Canada et de diverses parties du monde ont accueilli positivement la possibilité de s'engager sur ce que la politique étrangère féministe du Canada pourrait et devrait inclure. Pour beaucoup, c'était la première fois qu'ils étaient invités à exprimer leur point de vue sur la façon dont leur gouvernement pourrait les représenter à l'échelle internationale et ils ont apprécié l'occasion de formuler des recommandations fondées sur de vastes expériences vécues. Ces voix ne sont pas celles de l'élite de la politique étrangère traditionnelle.

Parmi les participant-e-s, il y avait différents degrés d'optimisme, de cynisme, d'enthousiasme, de pessimisme et de positivité. Certains ont demandé une définition claire de la manière dont le gouvernement définit le féminisme et l'intersectionnalité. D'autres ont dit qu'il existe de multiples définitions, même parmi les militantes féministes, et que la recherche de la définition parfaite serait susceptible d'entraîner les fonctionnaires dans un trou sans fin improductif. Certaines personnes ont demandé de mettre l'accent sur leur domaine de travail particulier — la politique commerciale, les femmes défenseuses des droits humains, les armes nucléaires ou les jeunes femmes. D'autres ont exprimé leur inquiétude quant à la possibilité que la politique ne soit féministe qu'en apparence, et que l'accent soit mis sur les mots plutôt que sur l'action.

Mais il y a un certain nombre de consensus très clairs qui ont émergé. Par exemple, les gens étaient d'accord avec l'idée que la politique devrait être transformatrice et ambitieuse, tout en reconnaissant que tout ne peut pas être accompli du jour au lendemain. Les participant-e-s ont convenu que le changement transformateur pourrait être articulé et planifié au fil du temps. Les gens s'entendent aussi pour dire que la politique devrait couvrir tous les éléments de la politique étrangère canadienne et que la « cohérence » avec la politique intérieure est essentielle pour donner de la légitimité au leadership et à l'influence du Canada sur la scène internationale. Et il y a un accord sur le fait que la responsabilité publique et la transparence sont essentielles.

Il y a aussi un fort consensus et un espoir que cette consultation marque le début d'un engagement et de discussions continus. Il y a un sentiment que la tenue de consultations publiques afin d'éclairer l'élaboration de la politique est une première étape importante qui constitue la base d'une nouvelle approche par rapport à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique étrangère. Les participant-e-s espèrent cela laisse présager un engagement renforcé à défendre le principe de « rien sur nous, sans nous ». Il y a un vif intérêt à poursuivre à élargir les débats concernant ce qu'une approche féministe de la politique étrangère canadienne inclut et comment cette approche pourrait être mise en œuvre dans le monde réel.

Annexe I - Liste des tables rondes et webinaires

Vous trouverez ci-dessous des informations sur les webinaires et les tables rondes organisés par le Groupe de travail sur la politique étrangère féministe dans le cadre de ces consultations. Les membres du Groupe de travail sur la politique étrangère féministe ont participé à toutes les séances :

Table ronde sur la justice économique et la durabilité (sur invitation) — 9 novembre

18 participant-e-s, incluant 4 universitaires, une personne militante autochtone pour les droits humains et des représentant-e-s de :

- Above Ground
- ActionAid International
- Centre canadien de politiques alternatives
- Congrès du travail du Canada
- Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises
- Syndicat canadien de la fonction publique
- CARE Canada
- Réseau action climat
- Global Alliance for Tax Justice
- Inter Pares
- Oxfam Canada
- Women's Environment and Development Organization (États-Unis)

Table ronde sur les droits humains (sur invitation) — 10 novembre

14 participant-e-s, dont une personne militante indépendante, deux universitaires et des représentant-e-s de :

- CanSFE
- Alliance canadienne pour la réforme des lois sur le travail du sexe
- Colombia Diversa
- Coopération Canada
- DAWN Canada
- Réseau Dignité Canada
- EGALE Canada
- Human Rights Watch
- Association nationale Femmes et Droit
- Nijera Kori
- Rainbow Railroad

Table ronde sur la paix et la sécurité (sur invitation) — 12 novembre

16 participant-e-s, dont 3 universitaires et des représentant-e-s des organisations suivantes :

- Canadian Coalition for Youth, Peace and Security
- Canadian Voice of Women for Peace
- Centre for Feminist Foreign Policy (Germany)
- Centre for Foreign Policy
- Code Blue
- Mines Action Canada
- Peace Track Initiative
- Project Ploughshares
- Les Casques blancs
- Réseau de recherche et d'engagement des vétéranes (RREV)
- Réseau Les femmes, la paix et la sécurité — Canada
- Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté

Table ronde avec des militant-e-s et des expert-e-s internationaux (sur invitation) — 18 novembre

13 participant-e-s, incluant une personne universitaire (basée au Royaume-Uni) et des représentant-e-s de :

- APCOM (Thaïlande)
- ASEAN SOGIE Caucus (Vietnam)
- Corporación de Investigación y Acción Social y Económica (Colombia)
- Creating Resources for Empowerment in Action (Inde)
- Global Governance for Development Programme (Suisse)
- Global Network of Peacebuilders (coalition mondiale)
- Fondation Heinrich Boell (États-Unis)
- IM-Defensoras (Amérique centrale)
- IWRAW Asia-Pacific (Asie)
- International Center for Research on Women (États-Unis)
- Kvinna till Kvinna (Suède)
- PODER (Mexique)

Webinaire des jeunes femmes (sur invitation) — 2 décembre

10 participantes, incluant trois militantes indépendantes et des représentantes de :

- Coalition jeunesse pour les droits sexuels et reproductifs
- YWCA
- Le Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité
- Leading In Colour
- The Women's Network & Technology
- Fondation Asie-Pacifique du Canada
- Association des femmes autochtones du Canada

Webinaires publics

18 novembre (midi HNE). L'interprétation simultanée (français/anglais) a été offerte. Il y avait 106 personnes inscrites.

18 novembre (19 h HNE). Animé en français, avec interprétation simultanée français/anglais offerte. Il y avait 57 personnes inscrites.

Les invitations ont été distribuées sur les médias sociaux et diverses listes de diffusion.

Les participant-e-s comprenaient des individus, des responsables gouvernementaux et des représentant-e-s des organisations suivantes :

- Above Ground
- ACIC
- Action contre la faim
- Alinea International
- Amnesty Canada
- Centre canadien de politiques alternatives
- Canadian Coalition for Youth, Peace & Security
- Fédération canadienne des femmes diplômées des universités
- Alliance canadienne féministe pour l'action internationale
- Croix-Rouge canadienne
- Canadian Voice of Women for Peace
- CanSFE
- CARE Canada
- CODE
- Carrefour International
- Cuso International
- Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité
- Digital Opportunity Trust

- À voix égales
- Fonds Égalité
- Equitas
- Federation of American Scientists
- Horizon Ottawa
- Horizons d'amitié
- Humanitarian Policy Group
- Humanité & Inclusion
- CRDI Ottawa
- IMPACT
- Inter Pares
- Institut international du développement durable (IIDD)
- International Women's Development Agency (Australie)
- KAIROS
- LogicalOutcomes
- Comité central mennonite
- Mercy Corps
- Mines Action Canada
- ANCA
- Association des femmes autochtones du Canada
- Northern Council for Global Cooperation
- Ontario Council for International Cooperation
- Operation Ezra
- Oxfam-Québec
- Plan International Canada
- Rainbow Railroad
- Rotary Action Group for Peace
- Aide à l'enfance Canada
- Fonds humanitaire des Métallos
- Fondation Stephen Lewis
- Sudan Women Rights Action
- TELUS Solutions en santé
- Women Transforming Cities International Society
- Vision mondiale Canada
- EUMC

Annexe 2 — Recommandations des webinaires publics

Cent six personnes, d'une variété de secteurs et d'intérêts divers, y compris des universitaires, des représentant-e-s d'organisations de la société civile, des praticiens-ne — du développement, des étudiant-e-s et des militant-e-s se sont inscrit-e-s aux deux webinaires publics. L'essentiel de la conversation a porté sur des recommandations concrètes, bien que les principes ont également été discutés. Bon nombre de ces recommandations ont déjà été mentionnées dans les sections thématiques spécifiques de ce rapport, mais elles sont classées ci-dessous pour fournir un résumé des points de vue du public sur la politique étrangère féministe.

Mise en œuvre et reddition de comptes

- Articuler des actions concrètes et leur valeur démontrée dans toutes les communications liées à la politique étrangère féministe du Canada.
- Assurer l'harmonisation entre la politique étrangère féministe et les politiques nationales.
- S'assurer que l'accent féministe de la politique étrangère du Canada persiste au-delà du mandat du gouvernement actuel.
- Fournir des ressources suffisantes, s'engager avec les partis de l'opposition et créer des outils législatifs pour assurer que ceci demeure une politique « évolutive », institutionnalisée dans la politique étrangère canadienne.
- Accorder la priorité à la collecte de données ventilées dans le suivi et l'évaluation de la politique étrangère féministe, pour en mesurer l'impact.
- Élaborer des mesures et des indicateurs qui sont féministes (sources de données mixtes, consultatives); qui ne font pas que mettre l'accent sur les « réussites » ou les résultats finaux, mais aussi sur la force du processus et la façon dont les engagements sont mis en œuvre.
- Adopter des cibles transparentes (tant internes qu'externes) et des mécanismes participatifs de reddition de comptes. Une idée serait d'adopter une sorte de baromètre public afin de montrer les progrès en temps réel (p. ex. l'initiative de baromètre pour assurer le suivi de l'accord de paix colombien,¹³ des apports destinés aux décideur-euse-s et au public).
- S'assurer que tous les ministères, bureaucrates et diplomates aient une solide compréhension intersectionnelle de la politique étrangère féministe du Canada.
- Offrir du renforcement de capacités et de la formation aux fonctionnaires pour mettre en œuvre la politique étrangère féministe.
- Développer une meilleure compréhension de l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles (OSIEGCS) et assurer son intégration dans tous les domaines de la politique étrangère.
- Assurer le financement pour la mise en œuvre d'une politique étrangère féministe, avec des investissements et des allocations budgétaires clairs.
- S'éloigner de l'approche de l'ordre international fondé sur des règles et plutôt prioriser le respect du droit international en matière de droits humains.

13 <https://peaceaccords.nd.edu/barometer>

- Examiner les meilleures pratiques existantes au lieu d'essayer de « réinventer la roue ».
- Élaborer un cadre d'évaluation féministe pour évaluer les progrès.
- Tirer parti des efforts diplomatiques pour encourager les autres pays à prendre une approche plus novatrice et transformatrice en matière de politique étrangère.

Droits des peuples autochtones

- Rejoindre les femmes autochtones dans le cadre d'un processus visant à solliciter leurs commentaires sur la politique étrangère canadienne féministe, engager les communautés autochtones et reconnaître les savoirs autochtones (sur tous les enjeux) ainsi que les dommages causés, en vue de prévenir les préjudices dans l'avenir.
- Mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des populations autochtones.
- Assurer la représentation des femmes autochtones dans des rôles de leadership politique sur tous ces enjeux (p. ex. la Nouvelle-Zélande a récemment nommé une ministre autochtone aux Affaires étrangères)

Consultation

- Développer une stratégie claire avec les organisations de défense des droits des femmes. Cela devrait inclure un financement de base pour ces organisations, un calendrier et l'obligation de rendre des comptes à intervalles réguliers.
- Assurer des consultations, une participation significative et la collaboration dans l'élaboration et l'approbation de la politique étrangère féministe avec les parties prenantes appropriées qui sont touchées; ainsi que de manière plus générale, en incluant les partis politiques.
- Favoriser la participation des voix du Sud dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, et les consultations périodiques.
- Consulter et écouter les diasporas au Canada, et rechercher plus particulièrement les expériences des femmes pour aider à éclairer la politique étrangère féministe.
- Rendre des fonds disponibles pour soutenir la participation de la société civile.
- Faciliter la participation de la société civile de manière continue, du suivi et de l'évaluation jusqu'à la mise en œuvre de la politique.

Justice économique et climatique

- Prôner la transparence dans les chaînes d'approvisionnement en utilisant une perspective de genre. Il s'agit d'une étape importante vers la justice économique et de meilleures conditions de vie pour les femmes dans les chaînes de valeurs.
- Assurer la cohérence avec la politique fiscale et de la politique de défense du Canada. Reconnaître le travail de soin non rémunéré.
- Faire preuve de leadership en élaborant des outils, une trousse d'outils et des feuilles de route pour des accords commerciaux, une politique intérieure et des négociations internationales féministes ou sensibles au genre.
- Assumer un rôle de leader en convoquant les pays et les entreprises pour discuter de ces questions et préoccupations.

- Appliquer une perspective de genre de manière systématique dans tous les accords commerciaux (ne pas reléguer le genre à un chapitre spécifique d'un accord). Les accords devraient inclure des dispositions exécutoires et des protections pour les services sociaux, les droits du travail et l'environnement. Ils devraient également comprendre des mécanismes visant à appuyer l'accès à la propriété foncière.
- Le Canada devrait étudier les mesures à prendre pour s'éloigner de la croissance capitaliste fondée sur l'exploitation, y compris à travers la mise en place d'un système de freins et contrepoids aux intérêts corporatifs.
- Prendre des mesures à l'égard des entreprises minières canadiennes qui exploitent les travailleuse-s et l'environnement, avec une incidence particulière sur les femmes, notamment en promulguant et en soutenant l'application de lois sur la diligence raisonnable pour obliger les entreprises à rendre des comptes par rapport à leurs activités menées à l'international.
- Renforcer le rôle et la force exécutoire de l'ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises en lui donnant les ressources et les pouvoirs d'enquête nécessaires.
- Assurer la mise en œuvre des lignes directrices du programme «Voix à risque» à l'appui des défenseur-euse-s des droits humains

Droits humains

- Financer et soutenir les groupes de la société civile ainsi que les communautés de base pour qu'ils puissent donner une rétroaction concrète sur la politique étrangère du Canada, par exemple sous la forme de rapports parallèles dans le système des Nations Unies.
- Faciliter les processus d'obtention de visa et réduire les obstacles à l'entrée pour toutes les personnes qui voyagent au Canada afin de partager leur expertise et leur expérience. Le gouvernement devrait encourager les échanges et le partage des connaissances.
- Intégrer pleinement l'OSIEGCS dans une politique étrangère féministe canadienne, y compris dans la PAIF et la programmation liée à la SDSR. Son inclusion est faible actuellement.
- Tirer parti de la diplomatie pour faire progresser les droits humains - ceci inclut de se tenir debout face à l'extrémisme violent. Le Canada doit être prêt à prendre des risques, même lorsque c'est difficile.
- Soutenir les systèmes de justice et l'accès à la justice à travers le monde. Le Canada devrait se prononcer clairement contre l'impunité et les abus.

Paix et sécurité

- Réduire les dépenses militaires et recentrer les efforts du Canada sur la santé et l'éducation.
- Arrêter de faciliter et de subventionner les exportations d'armes.
- Signer le Traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires.
- Nommer un-e ambassadeur-riche pour le désarmement.
- Appuyer une augmentation du nombre de femmes dans les discussions sur la consolidation de la paix à travers l'ensemble du processus.
- Consulter et écouter les femmes artisanes de paix. Ils devraient aussi fournir un soutien et une protection aux défenseur-euse-s des droits humains.
- Créer un comité interministériel pour travailler sur les domaines prioritaires connexes que sont les secteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix pour promouvoir l'agilité et partager les bonnes pratiques.

- Fournir davantage de ressources à l'ambassadrice sur les femmes, la paix et la sécurité.
- Réévaluer sa politique de défense de 2017, qui est agressive, masculinisée et militarisée.
- Réexaminer ce que signifie être une nation prônant le maintien de la paix et délaisser le militarisme, en investissant plutôt dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits.

Immigration

- Assurer la cohérence entre la politique d'immigration du Canada et la politique étrangère féministe du Canada, en examinant et atténuant, par exemple, les impacts différenciés selon le genre de l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis.
- Assurer l'inclusion des travailleur-euse-s migrant-e-s au Canada et des programmes des travailleur-euse-s étranger-ère-s temporaires dans la politique étrangère féministe.
- S'assurer que les femmes célibataires ne sont pas pénalisées dans le processus d'immigration, en particulier pour ce qui est du classement.
- Améliorer la collecte de données, et sa disponibilité, sur les personnes migrantes et réfugiées, y compris dans les centres de détention. Il est indispensable d'assurer un suivi indépendant.

Aide internationale

- S'assurer qu'Affaires mondiales Canada, en tant que pays donateur, devienne un donateur bilatéral moins intrusif et moins bureaucratique.
- Fournir du financement plus souple, prévisible et assorti d'un minimum de formalités administratives.
- Appuyer et assurer le financement pour le renforcement du pouvoir des femmes et le changement durable, les activités de plaidoyer et la construction des mouvements
- Accroître le financement destiné aux organisations internationales de défense des droits des femmes.
- Travailler avec et par le biais d'organisations locales afin de prioriser les sujets de préoccupation des organisations de la société civile locale et de travailler d'une manière adaptée au contexte.
- Accorder la priorité à la gouvernance en matière de financement de l'aide internationale.
- S'assurer de renforcer l'approche axée sur les domaines prioritaires connexes entre le développement, l'action humanitaire, les opérations de paix et les programmes de stabilisation.